

La politique du logement en Suède

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **20 (1948)**

Heft 10

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-123126>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le bon exemple de la Suède

Lors d'une récente séance du conseil, le ministre suédois Möller a déclaré que le but de la politique sociale suédoise, de créer un Etat social modèle, serait atteint au début du prochain siècle. L'action doit porter principalement sur l'aide à la vieillesse, aux malades et aux familles nombreuses.

La première et la plus urgente réforme, la loi sur l'assurance vieillesse a été réalisée en 1946 de la meilleure façon.

En décembre de la même année, le gouvernement a aussi ratifié la grande réforme des assurances maladie, assurance obligatoire qui touche tous les citoyens. Elle entrera en vigueur le 1^{er} juillet 1950 et confie quelques limitations. L'assurance couvre les soins et une indemnité aux malades. (Les frais d'hôpital et les médicaments ne sont pas compris.) On envisage de rembourser les frais de médecin et d'accorder une allocation, pour les personnes laborieuses seulement, qui garantirait à celles-ci un minimum vital.

Le secours maladie se monte uniformément à 3,50 couronnes par jour pour les personnes de 16 à 18 ans, et à 2 couronnes pour les personnes assistées. Les ménagères sans profession lucrative touchent 1,50 couronne, plus une allocation supplémentaire de 0,50 couronne par jour pour chaque enfant.

La réforme suivante, qui est actuellement à l'étude, est le secours familial. Ce système d'assistance n'est pas encore connu dans tous ses détails. Le budget en est évalué à 135 millions de couronnes, plus 10 millions de couronnes pour les repas gratuits à l'école. Lors d'une précédente proposition, il fut envisagé pour chaque enfant une allocation d'Etat annuelle de 200 couronnes. Plus tard, cette somme dut être portée à

250-300 couronnes. De plus, cette assistance est complétée par une réduction des loyers et d'autres mesures de soutien.

L'usage pratique de cette assistance de l'Etat est illustré par les faits suivants :

Pour une famille de deux enfants ayant un revenu annuel de 4000 couronnes, il résulte une aide totale de 364 couronnes par an ; pour une famille de quatre enfants, de 617 couronnes par an.

Les assistances sont distribuées de la manière suivante : réduction des impôts pour une famille de deux enfants : 181 couronnes, rabais sur les denrées alimentaires : 159 couronnes, vacances en plein air : 24 couronnes ; pour une famille de quatre enfants, les montants sont les suivants : réduction des impôts : 304 couronnes, rabais sur les denrées alimentaires : 265 couronnes, vacances : 48 couronnes.

Si dans quelques années le programme de réforme sociale est mené à bien, il doit, pour une famille de deux enfants, provoquer, grâce aux mesures de politique sociale, une augmentation du revenu jusqu'à 500 couronnes ; elle bénéficiera ainsi d'un secours social de 864 couronnes, à savoir : 400 couronnes d'allocations pour enfants, 200 couronnes pour les repas à l'école, 240 couronnes d'allocation de logement et 24 couronnes pour les vacances. Pour une famille de quatre enfants, ce secours sera de 1021 couronnes, soit 800 couronnes d'allocations pour enfants, 120 couronnes pour l'habillement et les chaussures, 400 couronnes pour les repas à l'école, 480 couronnes d'indemnité de logement et 48 couronnes pour les vacances. (1 couronne = environ 1 franc suisse.)

(Adapté de « Das Wohnen ».)

G. K.

La politique du logement en Suède

Comme il ressort d'une récente publication de l'Association des banques suédoises, on enregistre sur le marché du logement en Suède les mêmes symptômes que chez nous.

Les premières années de la guerre apportèrent une forte régression du nombre des appartements vacants. Alors que ceux-ci étaient au nombre de 30 000 en 1935 et de 45 000 en 1939, on n'en signalait plus que 20 000 en 1940 et 13 000 en 1941. Voici les raisons qui sont évoquées : l'augmentation du taux d'intérêts pour les prêts à long terme, qui a passé de 3 % à 4 1/2 %, et le renchérissement du prix de la construction dont l'index en juin 1939 était à 114 (1935 = 100) et qui est monté à 161 en décembre 1942, pour rester stationnaire jusqu'à fin 1945. Cette évolution du problème du logement provoqua l'intervention de l'Etat, sous la forme du contrôle des loyers et de subventions.

Il est utile pour nous de connaître la proposition d'une Commission d'étude pour la construction, dont le programme quinquennal nous intéresse tant au point de vue de la crise du logement qu'à celui du marché du travail. Au cours de la première période 1946-1950, tous les besoins urgents seront satisfaits. On s'attend à ce que plus tard la Suède doive lutter contre les mêmes obstacles à sa politique démographique que notre pays, c'est-à-dire l'état stationnaire de la population, et l'on doit prévoir un fort recul de la demande de logements. Les banques recommandent dans cette

intention, et aussi comme moyen de lutte contre le chômage, une hausse continue du standard d'habitation, non seulement par les mesures d'assainissement des vieilles villes, mais aussi en obligeant la démolition des logements devenus insalubres. Ces mesures doivent porter à quatre le nombre moyen des pièces d'un logement, qui est actuellement de 3,2.

Ces propositions ont un côté financier, comme l'admet aussi la commission. En Suède, avant la guerre, le loyer d'un appartement de deux pièces et cuisine représentait 35 % du salaire d'un travailleur. Aujourd'hui, grâce au contrôle des prix des loyers et à la hausse des salaires, cette quote-part est tombée à 25 %. C'est pourquoi les répercussions financières de la hausse du standard d'habitation ne peuvent pas sans autre être supportées par l'individu ; pour atteindre ce but, la commission recommande les mesures suivantes :

1. Rationalisation de la construction du logement.

2. Baisse des intérêts pour les hypothèques de troisième rang et cela par des prêts des communes ou de coopératives d'habitation allant jusqu'à 100 % de la valeur de la construction avec intérêt à 3 % ; pour les maisons familiales, des prêts jusqu'à 85 % à 3 % et enfin, pour des maisons à plusieurs logements construites par des personnes privées, une hypothèque de troisième rang jusqu'à 90 % de leur valeur, avec intérêt de 4 %. Dans ce dernier cas, l'intérêt le plus élevé est motivé par le fait que l'Etat n'a pas de contrôle sur la gestion

des entreprises et doit tenir compte d'une certaine marge dans les prix.

3. Comme dernière mesure la commission recommande enfin le versement de diverses allocations. Les familles avec au moins deux enfants habitant un appartement moderne de deux à quatre pièces ou une maison familiale de deux à cinq pièces, recevront 120 couronnes par an et par enfant. De plus, on payera pour un certain nombre de logements coopératifs des allocations de 3 couronnes par m². Bien entendu, ces privilèges seront réservés aux familles ayant un petit revenu. A part cela, la construction de logements ruraux doit être spécialement soutenue.

Les associations de banques soulèvent cependant des objections quant à la rentabilité financière de ces

opérations pour les autorités. Cela signifie aussi que la construction poussée des logements en période de manque de main-d'œuvre retarde l'expansion et la modernisation de l'industrie suédoise. Dans le même sens, les mesures qui favorisent les familles habitant dans des logements modernes provoquent une hausse subite de la demande en appartements neufs, et les familles nécessiteuses qui auraient le plus besoin de logements ne bénéficient pas de l'aide de l'Etat. Aussi, en Suède, l'opinion qui prévaut actuellement est, qu'avec la même aide financière de l'Etat, les entreprises privées peuvent aussi bien lutter contre la crise du logement que les coopératives d'habitation ou les communes.

(Adapté de « Das Wohnen ».)

Bibliographie

L'Architecture française, N° 79-90/1948.

Reconstruction dans l'Eure (R. Chopin). — Orientation de la reconstruction dans l'Eure (J. Lizée). — Le plan d'aménagement d'Evreux. — Aménagement de Beaumont-le-Roger. — Remembrement de Gisors. — Constructions provisoires sur lotissements définitifs. — Constructions d'état individuelles dites transitoires. — Immeubles à affectations présumées : l'îlot « L » à Evreux ; îlot « R » nord à Evreux ; îlot « D. E. » à Vernon. — Immeuble collectif de Pont-Audemer. — Constructions privées. — Maisons préfabriquées anglaises. — Une plage privée à Atlantic Beach.

Architectural Record, septembre 1948 (U. S. A.).

Des chemins qui permettent de concevoir une meilleure architecture. — Pour une vie agréable. — Une maison de campagne confortable et attractive. — Réalisation d'une porte à « deminiveau ». — Des fenêtres qui font face au bleu Pacifique. — Pour voir entre la campagne et la mer, conception pratique pour une maison de plaisance. — Quand l'ingéniosité supplée au manque de grandeur. — Les possibilités des « superblocs ». — Bureaux et pièces avec aération spéciale. — Quand un magasin en égale deux. — Idées nouvelles pour la réalisation d'un bureau. — De divers emplois de l'électricité dans les cuisines.

The Architectural Forum, septembre 1948 (U. S. A.).

La construction en cristal et métal au Portland. — Trois plans d'école avec système d'éclairage circulaire et mise en pratique avec les dernières théories d'éclairage scientifique. — Dessins « hypnotic » qui doivent changer notre conception décorative des salons. — Des architectes exploitent le système Quonset. — L'Exposition d'architecture Houston nous montre comment dessiner et construire une bonne maison. — Deux maisons de vétérans conçues selon les progrès réalisés depuis cinq ans. — Nouvelle conception dans la construction des écoles et une nouvelle maison en aluminium. — Reportages : Constructions ; contrôle de l'éclairage ; chauffage électrique ; radiation sous panneaux de verre ; bouilleurs à gaz.

Building Digest, octobre 1948 (Angleterre).

Urgentes nécessités des hôpitaux. — Hôpitaux de demain. — Les hôpitaux (plans et équipement). — La liaison entre hôpitaux départementaux. — L'équipement des hôpitaux départementaux. — L'aménagement intérieur des hôpitaux. — Tendances actuelles dans la construction des hôpitaux. — Plan d'un hôpital norvégien. — L'extension de l'Hôpital cantonal de Lausanne. — Nouveaux moyens d'isolation (Hôpital de Bâle). — Une maternité à Johannesburg. — Plan pour l'extension d'un hôpital norvégien.

Polytechnisch Tydschrift, N° 39-40/1948 (Pays-Bas).

Impressions du II^e congrès international pour l'étude des terrains et des fondations. — Acoustique, servante de l'organe auditif de l'homme. — Nouvelles églises des Pays-Bas. — Les chemins de fer parlent. (L'Urbanisme de Rotterdam.)

La Construction moderne, N° 9, septembre 1948 (France).

La rénovation des méthodes dans l'industrie du bâtiment. — Le programme de nos exposés sur la rénovation du bâtiment (L. Bechmann). — Problèmes posés par l'habitat de l'Hôpital Necker (A. et G. Braive). — Conférences. — Bibliographie. — En marge du dernier congrès de l'A. P. — Mesures préventives contre l'incendie dans les constructions neuves (suite) (R. Clerc).

La Maison, août 1948 (Belgique).

La beauté compromise (P.-L. Flouquet). — L'architecture et le romantisme du mouvement (E. Henvaux). — L'Hôtel-Dieu de Beaune (A. Soutillou). — Villas à Coq-sur-Mer. — S'asseoir en France (A. Marcou). — Maison familiale à Winksele. — Présence du textile (G. Yver). — La Maison de la Falaise, à Baisy-Thy. — La villa « Détente », à Saint-Idesbald. — La « Résidence de la Mer ». — L'urbanisme et la propriété privée (Bure).

La Maison française, N° 20, juillet 1948.

Toits-terrasses (R. Bechmann). — Variations sur la couleur (R. Ferrette). — Propos de Salon : XXXIV^e Salon des décorateurs. — Meubles des Pays basques et du Béarn. — Dîners d'été. — Concours « Maison française ». — Le linge de campagne. — Boire frais. — Entretien-outillage. — Petits jardins (H. Pasquier). — Dunoyer de Segonzac (J. Lassaing). — Le carnet de la maison. — Rasoirs électriques. — Revues d'architecture.

Le Moniteur des Travaux publics et du Bâtiment, 2 octobre (France).

L'alimentation en eau potable de la ville d'Oran. — Chronique du travail. — Le problème des matériaux de construction. — Chronique fiscale. — Le béton armé. — Actes officiels. — Le « Lurifuge » et son utilisation au Palais de Chaillot. — Travaux futurs. — Avis d'adjudications. — L'offre et la demande. — Bibliographie. — Demandes en autorisation de travaux.

Progressive Architecture, septembre 1948 (U. S. A.).

Un magasin de spécialités à New-York. — Un magasin de chaussures à Chicago. — Deux joailleries à Jersey. — Un magasin d'habillement masculin à Hartford. — Maisons jumelles, Los Angeles. — Bâtiment avec bureau, magasin et chantier à Oakland. — L'aluminium dans la construction. — Cloisons pour toilettes.

Reconstruction, octobre 1948 (France).

L'équilibre de notre balance commerciale (J. Monnet). — Demain, l'Europe sera équipée... Le serons-nous ? (Lods). — Quelques nouveautés dans la structure des barrages et usines hydro-électriques (A. Coyne). — Liste des barrages. — Sur le chantier des barrages. — Une usine de 4000 mètres carrés construite en seize mois (Garrot). — Usine moderne dans la viticulture (Bertrand-Arnaud). — Technique britannique. — Information. — Bibliographie.

